

Avis de constitution

SOCIETE « LEX VOICE CONSULTING » en abrégé « LVC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY NORD
SOCOGI APPARTEMENT 545 NON LOIN DE LA
BOULANGERIE MERMOZ, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEX VOICE CONSULTING » en
abrégé « LVC »

Objet : - Le conseil en entreprise et l'accompagnement
juridique ;

- La prévention des contentieux en entreprise ;

- La gestion amiable de contentieux
professionnels de toute nature ;

- La gestion des rapports entre associés, les
actions en concurrences déloyale et la rédaction des
courriers à caractère juridique ;

- La gestion du recrutement(contrats), la
conclusion du contrat de travail, l'exécution de la relation
du travail (temps de travail et heures supplémentaires,
santé et sécurité au travail, harcèlement moral), la
rupture (conventionnelle ou licenciement) dans le cadre
des relations individuelles de travail ;

- La gestion des maladies professionnelles, les
accidents du travail et la faute inexcusable en matière de
sécurité sociale ;

- L'intermédiation en matière d'achat et de vente
de parcelle de terre rurale et urbaine, la recherche de
certificat foncier, de titre foncier et d'Arrêté de
Concession Définitive au profit de personnes morale et
physique (servitude et bornage) ;

- La rédaction des baux à construction et leur
enregistrement au rang de minute près d'un notaire ;

- Le suivi des constructions des biens
immobiliers et la rédaction des contrats d'habitation et
professionnel au profit des personnes morale et physique

- ;
- La gestion des troubles du voisinage, la copropriété ;
 - Le règlement amiable des relations entre couple (divorce, succession, liquidation régime matrimonial) ;
 - La rédaction des mémoires en défense et en réplique
 - L'assistance et le suivi des dossiers clients au tribunal avec les auxiliaires de justice (Commissaire de Justice, Avocats, Notaires, etc.) ;
 - La formation professionnelle se rattachant aux activités précitées.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY NORD
SOCOGI APPARTEMENT 545 NON LOIN DE LA
BOULANGERIE MERMOZ, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M BAKAYOKO MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00146 du 07/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI